



# Arrêté ESPN

## Formation sur l'Arrêté ESPN : Connaître les principales exigences réglementaires.

### Prérequis :

Formation générale sur l'Arrêté ESPN, qui s'adresse à un large public, les prérequis sont divers, et le stagiaire doit avoir des connaissances dans un des domaines ci-après :

- Approche réglementaire type DESP
- Métallurgie
- Fabrication des équipements sous pression
- Examen non destructif (visuel, ressuage, radiographie ou US...)
- Conception et/ou calcul de vérification d'équipements sous pression
- Inspection ou assurance qualité pour les ESP

### Personnel concerné

- La formation s'adresse à des ingénieurs et techniciens de bureaux d'études ou des méthodes, responsables de fabrication, contrôle, inspection ou qualité.
- Les responsables de service de maintenance, inspecteurs de maintenance, responsables d'installation sur site.

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants vont :

- Comprendre la structure de l'Arrêté
- Se familiariser avec des notions fondamentales (Sûreté nucléaire, INB,...)
- Connaître les principales exigences
- Connaître le cadre réglementaire

La formation vise l'application de l'Arrêté ESPN aux équipements de niveaux 2 et 3, et les constituants d'équipements de niveau 1 (matériaux, composants, tuyauteries, mécanismes d'accessoires,...).

### Programme

- L'architecture réglementaire pour les équipements sous pression nucléaires
- La Culture de Sûreté et les notions fondamentales :
  - Sécurité Nucléaire et Sûreté nucléaire, la Culture de Sûreté
  - Les Installations Nucléaires de Base (INB), et leur cadre réglementaire
  - Notions de base de Radioprotection
  - Le Rapport de Sûreté
  - Les Eléments Importants pour la Protection (EIP)
  - .../...



- La structure de l'Arrêté ESPN : Arrêté applicable, rappel de l'application antérieure, et du cadre d'évolution.
- Principe de classement des ESPN en niveaux 1, 2 et 3.
- Les parties prenantes : ASN, Exploitant, Constructeur, Fabricant, ONA, Réparateur et prestataire
- Les Exigences Essentielles de Sécurité et de Radioprotection applicables
- L'évaluation de Conformité : équipements neufs
- Le suivi en service des ESPN : l'installation, la mise en service, l'utilisation, la maintenance, interventions
- Les annexes ZY/ ZZ du code RCC-M, et l'utilisation des guides et Publications Techniques (PTAN) de l'AFCEN.
- Les codes du SNCT (CODAP et CODETI) et les normes EN (EN 13445 et EN 13480)
- L'utilisation du code RSE-M, l'arrêté AREX du 10 novembre 1999.
- Le référentiel réglementaire des grands Projets (EPR®TM, RJH, ITER, GV-R,...), la spécification d'équipement, et l'utilisation des codes et des normes EN,ISO.



### Formateur

Expert technique dans le domaine, intervenant notamment dans des prestations de conseil et d'assistances techniques chez les fabricants d'équipements.

**Sanction :** Attestation de formation

### Responsable technique de la formation

**Aurélien Di Rienzo**

☎ +33 (0)1 47 17 62 75

✉ a.dirienzo@snct.org

### Inscription

**Marie Wacapou**

☎ +33 (0)1 47 17 62 61

✉ m.wacapou@snct.org

### Moyens mis à disposition

- Vidéoprojecteur
- Supports de formation distribués aux stagiaires
- Corrigés des exercices
- Documents utiles pour la réalisation des exercices (Textes réglementaires)
- Consultation du code en ligne
- Repas compris

### Dates

- du 4 au 6 juin 2019
- du 21 au 23 octobre 2019

### Durée

3 jours

### Coût

1 300 € HT (TVA : 20 %)

### Sanction

Attestation délivrée à chaque stagiaire en fin de formation.

### Lieu

Maison de la Mécanique - SNCT  
39-41, rue Louis Blanc – 92400 COURBEVOIE

